

Écocentre de la MRC d'Abitibi-Ouest

Matières acceptées

- Ampoules fluocompactes, lampes au mercure ;
- Asphalte ;
- Baignoires, douches, lavabos, cuvettes ;
- Bardeaux d'asphalte ;
- Béton, brique, pierre ;
- Bois (peint, traité, réutilisable, palettes) ;
- Branches, troncs d'arbre ;
- Encombrants (meubles, électroménagers, appareils électriques) ;
- Fils électriques, rallonges, lumières de Noël ;
- Matériaux de construction, rénovation et démolition ;
- Métaux ferreux et non ferreux ;
- Plastiques de tous genres ;
- Pneus sans jantes ;
- Produits électroniques (ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, etc.) ;
- Résidus domestiques dangereux (peintures, huiles usées, filtres à l'huile, aérosols, vernis, teintures, batteries, piles) ;
- Tapis, couvre-planchers ;
- Verre.

Matières non acceptées

- Ordures ménagères (bac vert) :
Pour ces matières, veuillez utiliser votre service de collecte porte-à-porte.
- BPC, cyanure ;
- Carcasses d'animaux ;
- Déchets radioactifs ou biomédicaux ;
- Munitions, explosifs, armes à feu ;
- Pneus avec jantes ;
- Terre contaminée ;
- Tout produit non identifié par une étiquette lisible ;
- Autres.
Pour ces matières et produits, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.

IMPORTANT

N'oubliez pas de trier vos matières à l'avance et de respecter les catégories de matériaux par conteneurs.

Tarification

Citoyens de la MRC d'Abitibi-Ouest

Gratuit

Note : Une preuve de résidence vous sera demandée à votre arrivée à l'écocentre

Construction, rénovation, démolition – conteneurs et camions à benne

Tarif applicable

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h

Samedi (citoyens seulement) : 8 h à 16 h

Coordonnées et localisation

15, boulevard Industriel
La Sarre (Québec) J9Z 2X2
Téléphone : 819-333-2807

